



COMMUNE DE MAURECOURT
78780

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 OCTOBRE 2025

Date convocation :
10 octobre 2025

Date affichage avis :
10 octobre 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 23

Objet :
**MISE EN ŒUVRE
D'UNE PROCÉDURE
DE DÉCLARATION
D'UTILITÉ
PUBLIQUE AU
BÉNÉFICE DE
L'EPFIF
CONCERNANT LA
ZONE AU DITE « LES
POUSSINS »**

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 octobre à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier GUERREY, Maire.

Étaient présents : M. Xavier TALON, Mme Michèle BARATELLA, M. Daniel WOTIN, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, Mme Annie LE MEZEC, M. Anthony DESCHAMPS, Mme Martine DUPUY, M. René CHOTEAU, M. Christian DOUSPIS, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, M. Chrislain CAUSSIAUX, M. Gilles VARIN, Mme Martine MORY, Mme Béatrice BOUREL, Mme Estelle DRENO, M. Adrien LE TALLEC.

Excusés : M. Joël DRECOURT (représenté par M. Xavier TALON), M. Jean-Pierre BAUDIN (représenté par M. Chrislain CAUSSIAUX), Mme Astrid DELANNOY (représentée par Mme Michèle BARATELLA), M. Joël TISSIER (représenté par M. Didier GUERREY), M. Patrick CHALES (représenté par M. René CHOTEAU).

Absents : Mme Annie ALLOTTEAU, Mme Félixbertha MENDES SEMEDO, Mme Cloé BLANCHARD, Mme Audrey AMAURY.

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc HOUBRON.

Absents : Annie ALLOTTEAU, Félixbertha MENDES SEMEDO, Cloé BLANCHARD, Audrey AMAURY

Secrétaire de séance : Jean-Luc HOUBRON

Le Conseil municipal ;

Sur présentation de Madame Michèle BARATELLA ;

Vu le bureau municipal du 09 octobre 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la convention d'intervention foncière signée le 23 août 2023, avec l'Établissement Public Foncier d'Île de France (EPFIF) ;

Considérant l'obligation pour les collectivités locales de disposer de 25 % de logements sociaux ;

Considérant qu'au titre de cette convention, la commune de Maurecourt a demandé à l'EPFIF d'acquérir, dans un premier temps à l'amiable et au besoin par voie d'expropriation, les parcelles AD 539, AD 542, AD 545, AD 546, AD 547 dans le secteur dit « Les Poussins » ;

Considérant que depuis 2012, l'EPFIF a engagé des démarches amiables avec les différents propriétaires, que des courriers d'offres ont été envoyés entre 2012 et 2025, que la plupart des propriétaires y ont répondu défavorablement, que des rencontres ont eu lieu et n'ont pas permis d'obtenir d'accords pour aboutir à la maîtrise du foncier nécessaire au projet ;

Considérant que l'EPFIF est chargé d'acquérir les parcelles AD 539, AD 542, AD 545, AD 546, AD 547 puis de les céder au bailleur CDC HABITAT, désigné par la

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20251016-2025-67-68-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025

commune de Maurecourt, en vue de la réalisation d'une opération comportant quarante logements sociaux ;

Après en avoir délibéré à la majorité (3 voix contre) ;

Donne un avis favorable au dépôt du dossier de Déclaration d'Utilité Publique et à la tenue d'une enquête publique et parcellaire sur les parcelles cadastrées n° AD 539, AD 542, AD 545, AD 546, AD 547 à Maurecourt (78780) ;

Autorise le Maire ou son représentant à solliciter auprès du préfet du Département des Yvelines l'ouverture d'une enquête publique et d'une enquête parcellaire préalables à la déclaration d'utilité publique au profit de l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France qui réalisera les acquisitions pour le compte de la commune de Maurecourt ;

Autorise le Maire ou son représentant en cas d'empêchement à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 17 octobre 2025

Le Maire,

Didier GUERREY



Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20251016-2025-67-68-DE
Date de télétransmission : 21/10/2025
Date de réception préfecture : 21/10/2025